

Séance du 09 Juillet 2026

Le neuf juillet deux mille vingt-six, vingt heures, les membres du Conseil Municipal de Carantilly, dûment convoqués par M. le Maire, se sont assemblés à la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Bruno CORON, Maire.

Date de convocation : 30/06/2026

Date d'affichage : 16/07/2026

Étaient présents : M. CORON Bruno ; Mmes PAISANT Nadège, LECHEVALLIER Blandine, LEBOUTEILLER Fernanda, POIRIER Josiane, BARBÉ Chantal ; M. JOURDAN Christophe ; Mme NORGUET Catherine ; MM MARTIN Nicolas, LEPROVOST Sébastien, BOURDON Noël, LEVILLAIN Christophe ; Mme LESECQ Marie ; MM PACARY Olivier, LEDOUX Théo.

Mme NORGUET, nommée conformément à la loi, remplit les fonctions de secrétaire.

I. Approbation du compte-rendu de la séance du 11 juin 2026

M. CORON, Maire demande s'il y a des remarques sur ce compte-rendu. Aucune modification n'étant à apporter, il est approuvé à l'unanimité.

II. Budget Primitif 2026 : décision modificative (visa 10/07/2026)

M. CORON expose au conseil municipal qu'il est nécessaire de modifier le budget primitif 2026. En effet, des remarques ont été émises par le bureau des finances locales de la Préfecture concernant le montant en capital de la dette qui doit être couvert par les ressources propres. Dans le budget présenté et voté le 23 avril 2026, il manque 67 654 €.

Afin d'y remédier, il faut augmenter le virement à la section d'investissement (023) de 67 654 € afin d'arriver aux 83 400 € de capital d'emprunt à rembourser en 2026. Il est à noter que la section investissement restera en suréquilibre (montant des dépenses 485 106 € et montant des recettes 761 666 €).

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal autorise le virement de crédits suivant afin de présenter un budget primitif conforme :

Désignation	Augmentation sur crédits ouverts	Diminution sur crédits ouverts
D 60612 (011) : Energie - Electricité		3 000 €
D 60621 (011) : Combustibles		1 000 €
D 60622 (011) : Carburants		1 000 €
D 60632 (011) : Fournitures de petit équipement		1 000 €

D 615221 (011) : Entretien et réparation bâtiments publics		27 654 €
D 615228 (011) : Entretien réparations autres bâtiments		28 000 €
D 615232 (011) : Entretien et réparation sur réseaux		1 000 €
D 61558 : Entretien et réparation autres biens		5 000 €
D 023 (023) : Virement à la section d'investissement	67 654 €	
R 021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	67 654 €	

III. Création d'un poste permanent de rédacteur territorial (visa 10/07/2026)

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal :

Conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L 313-1 et L 332-8,

Vu le tableau des emplois,

Considérant la nécessité de créer un emploi de rédacteur territorial du fait de la réforme des secrétaires généraux de mairie,

M. le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi de rédacteur territorial, catégorie B, à temps complet (35h00/ 35h00) à compter du 1^{er} septembre 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans cet emploi seront inscrits au budget au chapitre 012 (charges de personnel et frais assimilés).

IV. Espace intergénérationnel : tarif de location de la salle de l'espace intergénérationnel (visa 10/07/2026)

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que les tarifs de location de la salle de l'espace intergénérationnel doivent être fixés par délibération.

Lors d'une précédente séance du Conseil Municipal, il avait été décidé de proposer les tarifs suivants :

- vin honneur (suite à inhumation ou mariage) : 50 € pour les habitants de la commune et 80 € pour les hors commune ;

- autre location (réunion, repas froid ou traiteur) : 60 € la journée pour les habitants de la commune et 90 € la journée pour les hors commune.

- gratuité pour les associations de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de retenir les tarifs ci-dessus mentionnés. Il est précisé qu'un règlement intérieur sera établi et remis à chaque location, qu'une attestation

d'assurance sera demandée ainsi qu'une caution de 1 000 €. Un état des lieux sera également établi avant et après les locations.

V. Logement de la Poste

L'ensemble du conseil souhaite conserver le mur existant en pierres.

Afin de fixer le montant des loyers, M. le Maire se retire.

Les membres du conseil proposent de fixer le loyer du salon de coiffure à 150 € dans un premier temps et, 350 € pour le logement attenant.

VI. Affaires diverses

1/ M. le maire remercie les membres du conseil pour l'organisation du pot de départ en retraite de M. Michel HENRY, employé communal.

2/ M. le Maire informe les membres du conseil qu'une réunion d'information concernant l'axe Saint-Lô/Coutances a eu lieu le 29 juin 2026. De nouvelles études sont en cours et des réunions par secteur seront organisées en septembre.

3/ M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'une des débroussailleuses est finalement réparable pour un coût de main d'œuvre de 110 €.

4/ Réunion révision PLUi : M. Bruno CORON et Mme Nadège PAISANT ont participé le 1^{er} juillet 2026 à une réunion plénière consacrée aux modifications du règlement du PLUi. Cette rencontre avait pour objectif de partager les enjeux identifiés par les communes et le service d'application du droit des sols (ADS) afin de mener une réflexion collective sur les évolutions souhaitées du règlement écrit.

5/ Revêtement RD 29 : M. le Maire informe le conseil que l'étude a été réalisée et que les travaux seront présentés au budget 2027 du Conseil Départemental.

6/ Canicule : M. le Maire informe les membres du conseil que l'alerte orange canicule va être déclenchée à compter du vendredi 10 juillet 2026 à 12h00.

7/ St Louis : il informe également les membres que la fête Saint-Louis de la commune aura lieu le dimanche 23 août 2026 et qu'un vin d'honneur sera offert par la commune à l'issue de la cérémonie religieuse.

VII. Questions diverses

1/ Mme PAISANT remercie la commune pour la coupe qui a été offerte au club de tennis de table à l'occasion de leur tournoi de fin de saison.

Elle informe les membres qu'elle a prospecté pour remplacer le réfrigérateur de la salle intergénérationnelle. L'ensemble des membres du conseil est favorable pour un achat chez DARTY.

Elle fait part qu'un habitant de la commune lui a signalé la présence d'un nombre important de nénuphars sur l'étang.

2/ M. JOURDAN informe le Conseil que des barrières de protection sont nécessaires pour sécuriser la tête de pont au fond de l'étang dans l'attente d'installation de rambardes.

3/ Mme LESECQ fait part au Conseil qu'une rencontre est prévue le jeudi 15 octobre entre le personnel et les élus du Syndicat Scolaire. Elle fait savoir que les horaires de l'école pour la rentrée scolaire 2027/2028 seront modifiés sur plusieurs sites du RPI. Le lave-vaisselle et le mitigeur de la plonge de la cantine de Carantilly ne fonctionnent pas bien et l'agent souhaiterait une armoire sécurisée à couteaux.

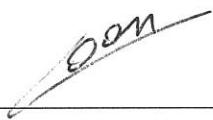
4/ Mme LEBOUTEILLER demande si une enseigne lumineuse pourrait être installée à l'agence postale communale.

5/ Mme LECHEVALLIER rend compte de la dernière distribution des colis bien conséquents de la banque alimentaire et que la somme de 1,20 € sera demandée par colis. Madame PAISANT assurera la distribution en juillet.

6 / Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la prochaine réunion aura lieu le jeudi 10 septembre 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22H00.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Bruno CORON 	La Secrétaire, Catherine NORGUET 
Nadège PAISANT	Sébastien LEPROVOST
Blandine LECHEVALLIER	Noël BOURDON
Fernanda LEBOUTEILER	Christophe LEVILLAIN
Josiane POIRIER	Marie LESECQ
BARBÉ Chantal	Olivier PACARY
JOURDAN Christophe	Théo LEDOUX
Nicolas MARTIN	